



## Maintien de salaire suite à AT

Par **Message**, le **11/12/2019** à **15:43**

Bonjour,

Employé depuis 14 ans en tant que chauffeur livreur, j'ai été en accident de travail durant plus de 2 ans avec maintien de salaire et subrogation sur les ijss pendant les 1er mois de mon arrêt.

Je suis aujourd'hui déclaré inapte et je vais être licencié car impossibilité de reclassement.

Je vous écris car avant de recevoir le solde de tout compte, je souhaiterais savoir si le maintien de salaire que mon employeur m'a versé pendant la subrogation correspond bien au montant qu'il devait me payer.

Merci d'avance.